



hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

LA LETTRE BLEUE du Département

n° 99 | mars 2018



Festival Chorus
des Hauts-de-Seine
30 ans

SOMMAIRE

Chorus des Hauts-de-Seine fête ses 30 ans	p. 2-3
Tout sur le PAPA	p. 4
Paroles d'élu : Christian Dupuy	p. 5
Les travaux en cours	p. 6
Marchés publics et recrutement	p. 7
Le Département déménage	p. 8
Des actions en faveur des femmes	p. 9
Les actualités	p. 10-11

Amadou et Mariam en concert au festival Chorus à La Seine Musicale en novembre dernier.

La Seine Musicale au rendez-vous de Chorus

Un an après son inauguration, La Seine Musicale s'apprête à accueillir pour la deuxième fois - après une première cet automne - notre festival de musiques actuelles, Chorus des Hauts-de-Seine. Cet équipement, je le dis souvent, est une grande fierté pour le département des Hauts-de-Seine. C'est le premier projet sorti de terre sur l'île Seguin, après un quart de siècle ! Un chantier de trois ans seulement, dont nous avons absolument maîtrisé les coûts : le budget prévu n'a pas été dépassé d'un euro et le bâtiment a été livré dans les délais impartis. La Seine Musicale est à l'image de cette banlieue parisienne, devenue belle et attractive grâce aux collectivités territoriales, qui l'ont transformée pour en faire autre chose qu'une banlieue dortoir. C'est la décentralisation qui a permis à des territoires délaissés de devenir des villes et des départements comme les autres. Ce sont les élus

locaux qui se sont battus pour corriger les déséquilibres urbains et sociaux du passé. Avant, pour satisfaire ses appétits culturels, la banlieue devait converger vers la capitale. Les habitants n'avaient pas le choix : il n'y avait rien à côté de chez eux ! Or si nos villes ont accéléré leur développement économique, si elles ont amélioré leur qualité de vie, c'est aussi par le biais de la culture. Avec cette reconquête territoriale et culturelle, nous créons un nouvel art de vivre aux portes de Paris, dont La Seine Musicale est le symbole. Un lieu ouvert à toutes les musiques et à tous les publics : le festival Chorus et sa programmation variée en sont la parfaite illustration.

Patrick Devedjian
Président du Département
des Hauts-de-Seine

L'AGENDA

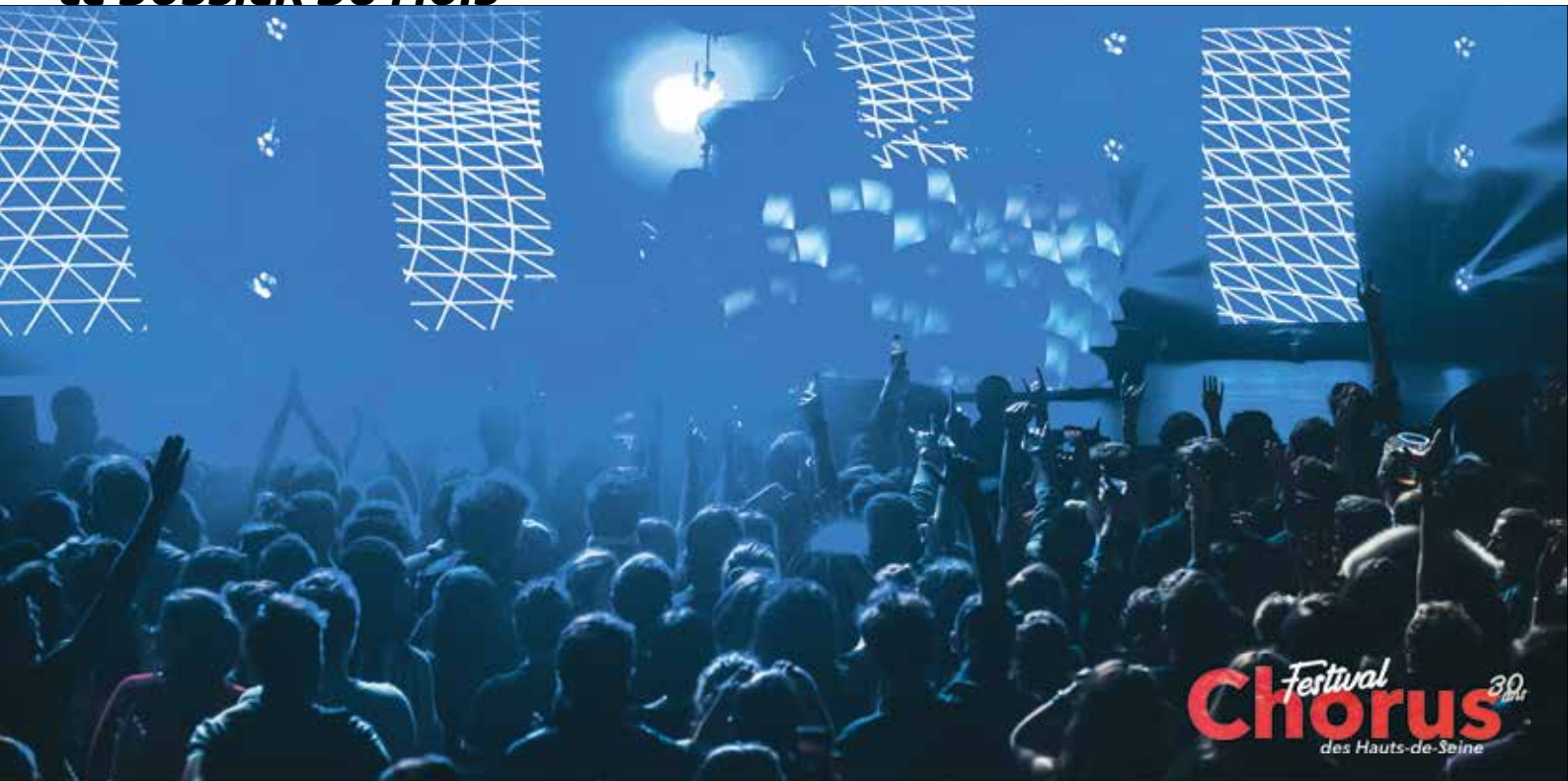
Du 13 au 16 mars
Mipim à Cannes avec stand commun des Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines

Lundi 19 mars
Cérémonie départementale pour la journée nationale du souvenir de la guerre d'Algérie

Mercredi 21 mars
Journée du numérique éducatif à l'hôtel du Département à Nanterre

Judi 29 mars
Séance publique à l'hôtel du Département à Nanterre. Vote du taux de la taxe sur le foncier bâti





Chorus fête ses 30 ans et s'offre un Labo d'innovation musicale

Dévolu aux musiques urbaines et aux projets croisant les courants musicaux, le festival Chorus des Hauts-de-Seine a vocation à toucher tous les publics, y compris ceux qui sont éloignés de la culture.

Projets artistiques, école du spectateur et parcours d'accompagnement à la professionnalisation d'artistes (PAPA) : le Labo Chorus déploie, selon ces trois axes, un programme innovant pour la trentième édition du festival, du 3 au 8 avril. L'objectif est triple : soutenir la création - avec des résidences, des concerts d'artistes émergents et des temps forts événementiels -, sensibiliser tous les publics à travers une « école du spectateur » construite autour de parcours thématiques et accompagner les artistes des Hauts-de-Seine. En effet, depuis que le festival s'est amarré à La Seine Musicale en novembre 2017, il n'y a plus de concerts labellisés « Chorus » dans les trente-six communes des Hauts-de-Seine comme lors des éditions précédentes. « *Les villes et les différents partenaires - équipements culturels, conservatoires, CCAS, hôpitaux, etc. - sont sollicités différemment pour co-construire des projets artistiques et des parcours d'éducation artistique et culturelle au sein du Labo Chorus* », explique Antoine Pasticier, chef de projet au pôle Culture. Une attention particulière est portée aux publics suivis par les acteurs du « champs social », avec la culture comme levier d'insertion. Les directions du Département sont également sollicitées : l'éducation pour les collégiens et la prévention en lien avec les médiateurs, mais aussi le pôle Solidarités pour les Ehpad (Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), l'ASE (Aide sociale à l'enfance), ou encore les Édas (Établissements départementaux d'actions sociales).

Des parcours de découvertes artistiques

Plusieurs parcours sont ainsi proposés : « Musiques hybrides », autour d'une chorale avec le groupe Soulya et l'Association des Paralysés de France, à destination de personnes handicapées motrices, « Découverte de la culture hip hop » avec des actions à la Chaufferie de Bagneux, à la MJC de Sceaux, à l'Espace Vasarely d'Antony, et la participation du service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) de Clamart, le centre social et culturel Hissez Haut à Nanterre et médico-social ainsi que la clinique Dupré de Sceaux, ou encore le parcours « Initiation à la musique électronique » avec Einleit (groupe bénéficiaire du PAPA) auprès des élèves de 5^e du collège Jean-Jaurès de Clichy (dans le cadre du dispositif « Éteignez vos portables »).

Côté créations, le Labo Chorus annonce deux temps forts avec, dès le mois de mars, l'événement Tamablack, en partenariat avec le Tamanoir de Gennevilliers, autour de l'histoire des musiques afro-américaines (concerts, *masterclass*, exposition et conférences), et l'événement hip hop Stor'Issy, en mai-juin, en partenariat avec Le Réacteur, pour explorer les cultures urbaines : rap, danse, DJing, street art, *beatmaking*, etc. Parallèlement, plusieurs projets sont déjà sur les rails pour une saison complète à partir de septembre : concert autour des artistes du prix Chorus à la MJC de Chaville, création autour de l'héritage des musiques électroniques à Vanves, temps forts à l'Avant-Seine de Colombes et à Nanterre...

6

jours pour profiter de la trentième édition du festival Chorus à La Seine Musicale.

5

groupes ont été sélectionnés pour le prix Chorus 2018 : Thé Vanille, Équipe de Foot, The Psychotic Monks, Aloïse Sauvage, Faire. Ils se produiront le vendredi 6 avril.

30

ans, c'est l'âge du festival Chorus des Hauts-de-Seine.

Une cinquantaine d'artistes à La Seine Musicale

Premier événement de la saison des festivals, Chorus des Hauts-de-Seine est devenu une expérience musicale incontournable. Côté programmation, le festival propose une offre riche mettant en avant toutes les esthétiques des musiques actuelles. Têtes d'affiches et artistes émergents - dont les groupes issus de la sélection du prix Chorus - se partageront les cinq scènes du lieu. Du 3 au 8 avril, quatre jours de concerts « afterworks » sont prévus sur le parvis de La Seine Musicale de 19 h à 21 h. Concernant les 7 et 8 avril, ce seront les cinq scènes qui accueillent deux jours de concerts. Journée spéciale le 6 avril avec le passage des groupes de la sélection du prix Chorus 2018 dans les studios Riffx et Tutti (après-midi et soirée gratuites). Parmi les artistes, sont notamment attendus : Suprême NTM, Vitalic - ODC Live, Panda Dub, Nasser, Hyphen Hyphen, Faada Freddy, Bachar Mar-Khalifé, Chaton, Moon Hooch, Cabadzi, Saro, Diron Animal, Sekuoia, One Sentence Supervisor...

Informations et billetterie sont disponibles sur chorus.hauts-de-seine.fr

Pareil pour les enfants !

La programmation jeune public adopte la même ligne artistique que le festival Chorus : tournée vers les musiques actuelles, et non cantonnée aux seuls spectacles de chansons, tout en adaptant les conditions d'écoute au jeune public. Le Chorus des enfants se développe autour des actions éducatives et pédagogiques comme l'écriture rap et la découverte de la culture hip hop avec l'ASE et la Cité de l'enfance au Plessis-Robinson. Six spectacles sont programmés les 7 et 8 avril (funk, hip hop, rap, rock, road-movie électro..).



Joaquim Timoteo

Parti Socialiste

FAVORISER LA JEUNE CRÉATION ARTISTIQUE

L'activité artistique et culturelle est certainement l'espace privilégié de l'expression de la jeunesse. Elle est l'expression de son identité mais aussi de son rôle d'acteur de notre société. Le festival Chorus donne à voir une partie de la créativité et de l'innovation artistique que porte cette jeunesse. Il doit néanmoins faire une plus grande place à la création alto-séquanaise et trouver les moyens d'y associer un public quelquefois éloigné du spectacle vivant et notamment de la création musicale.



Jeanne Bécart

Groupe Majorité départementale

LE FESTIVAL CHORUS OU COMMENT VALORISER L'ÉMERGENCE ARTISTIQUE

Chorus s'installe à La Seine Musicale du 3 au 8 avril avec notamment NTM, Camélia Jordana, Gaël Faye ou encore Hyphen Hyphen et Ayo. Nouveauté des 30 ans du festival, le Labo Chorus soutient la création artistique et accompagne les publics des musiques actuelles. Le festival Chorus s'inscrit dans la Vallée de la Culture, une politique culturelle vers tous les publics avec une politique tarifaire attractive, la mise en place d'événements, actions et dispositifs pour tous, dont certains dédiés à l'accompagnement des talents émergents.



Armelle Gendarme

Majorité départementale

CETTE ANNÉE LE FESTIVAL CHORUS FÊTE SES 30 ANS !

Depuis trente ans, avril rime avec festival Chorus. Inscrit au cœur de la Vallée de la Culture, ce festival se déroulera cette année à La Seine Musicale à Boulogne-Billancourt. Chorus a désormais acquis une renommée incontestable dans le domaine de la musique, notamment par la qualité de sa programmation mais aussi par les prix qu'il décerne. L'installer sur cette nouvelle scène, c'est faire le choix de proposer une programmation culturelle de qualité, bénéficiant de nos tout derniers équipements départementaux. La politique culturelle constitue, comme tant d'autres domaines, un axe majeur des compétences de notre collectivité.



Frédérique Collet

Majorité départementale, groupe des Indépendants

LE FESTIVAL CHORUS FÊTE SES 30 ANS EN MUSIQUE !

Du 3 au 8 avril aura lieu la trentième édition du festival Chorus organisé par le Département à La Seine Musicale. Pour cet anniversaire, la programmation promet d'être riche et de mettre en avant différents styles de musiques actuelles, en passant des musiques urbaines aux musiques électroniques, permettant de répondre à un public multigénérationnel. Une fois de plus, en proposant cet événement, notre Département est particulièrement innovant dans son offre culturelle aux Alto-Séquanais.



Lauren Genthon

Groupe Front de Gauche et Citoyens (PCF-GC)

FESTIVAL CHORUS : UN FESTIVAL POUR TOUS ?

Pour 2018, le festival Chorus prendra pleinement ses quartiers à La Seine Musicale au lieu de La Défense. Cette 30^e édition aura-t-elle le même succès ? Nous le souhaitons. Un bilan de cette nouvelle version du festival ainsi que du « Labo Chorus » devra se faire. Un soutien aux grands équipements culturels certes mais pas aux dépens de l'aide aux pratiques culturelles, ni même des publics les plus éloignés de la culture. La culture est un tout et notre groupe y veillera.

les Hauts-de-Seine
la **vallée de la culture**

PAPA

PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT À LA
PROFESSIONNALISATION D'ARTISTES

PARTICIPEZ AU **PAPA** MUSIQUES ACTUELLES

- > Une aide de 3 000 à 8 000€
- > Un accompagnement pendant un an
par un professionnel de la filière

Dossier en ligne jusqu'au **8 avril 2018**
sur **chorus.hauts-de-seine.fr/papa**

« La Seine Musicale porte en elle l'attachement du Département à proposer une culture de qualité pour tous les publics »

Il y a aujourd'hui beaucoup de festivals en région parisienne, quelle est la spécificité de Chorus des Hauts-de-Seine ?

Fidèle à sa vocation initiale de découvreur de talents et de transmission, ce festival « indoor » est unique car il allie une programmation exigeante et pointue autour des différents courants des musiques actuelles (plus spécifiquement électro et urbain) au soutien à l'émergence artistique, poursuivi et amplifié chaque année et à l'action d'éducation artistique et culturelle auprès de tous les publics. Chorus fête ses trente ans cette année. Si le festival a su se renouveler, cette longévité dit à elle seule que Chorus a trouvé sa place parmi les nombreux festivals proposés chaque saison.

De quelle manière le festival s'inscrit-il dans l'ambition du conseil départemental de « culture pour tous » ?

Chorus est l'un des leviers de la culture pour tous telle qu'elle est déployée sur le territoire. Le festival propose, dans un lieu tel que La Seine Musicale, des concerts de qualité à des tarifs très accessibles, avec une programmation dédiée au jeune public. Mais Chorus n'est pas seulement un festival : au temps « événementiel » s'ajoute le travail mené tout au long de l'année dans le cadre du Labo Chorus et de son « école du spectateur ». Dans une perspective d'éducation artistique et culturelle, des parcours sont en effet proposés aux collégiens, personnes âgées ou en situation de handicap... au travers desquels ces publics accèdent à une pratique artistique et à la rencontre d'artistes. Ils bénéficient ensuite d'un accueil privilégié au moment du festival.

La nouveauté est le Labo Chorus, quel est votre objectif ?

Sous l'intitulé du Labo Chorus sont valorisées des actions nouvelles mais aussi des dispositifs plus anciens, qui se déroulent sur toute la saison. Il se déploie en partenariat avec les acteurs culturels, sociaux et éducatifs du territoire des Hauts-de-Seine et a vocation à accompagner la programmation du festival.

Il se décline à travers trois volets, où l'on retrouve tous les « ingrédients » de la marque de fabrique « Chorus » : l'accompagnement à la création d'artistes émergents issus du territoire, à travers le PAPA (Parcours d'accompagnement à la professionnalisation d'artistes) ; des projets artistiques au sein de lieux partenaires : résidences artistiques, créations originales, temps forts thématiques, programmation d'artistes émergents... ; l'école du spectateur adossée à chacun de ces projets.

Ainsi, Chorus n'est plus seulement un événement : le festival est devenu le point d'orgue d'un travail et d'échanges qui se déroulent tout au long de l'année et sur l'ensemble du territoire.

De quelle manière La Seine Musicale contribue-t-elle à l'engagement du Département pour la musique ?

L'équipement possède de nombreux atouts, lui permettant d'être attractif pour les plus grands ensembles internationaux (comme la grande qualité acoustique de son auditorium) mais aussi des productions d'envergure (grâce à la modularité autorisée par la configuration de la Grande Seine). Les salles de répétition et d'enregistrement complètent les possibilités offertes par l'équipement. Y accueillir en résidence un orchestre tel qu'Insula orchestra, dirigée par Laurence Équibey n'est pas anodin. La présence de cet ensemble, mais aussi de la Maîtrise des Hauts-de-Seine et de l'Académie Jaroussky, traduit toute l'ambition musicale mais aussi la volonté de transmission et de partage. La Seine Musicale n'est en effet pas uniquement le signe d'un engagement pour la musique. Elle porte en elle l'attachement du Département à proposer une culture de qualité pour tous les publics. C'est pour tout cela que La Seine Musicale est l'équipement phare de la Vallée de la Culture.



Christian Dupuy
Vice-président chargé de la culture

Les principaux travaux

de mars sur la voirie et dans les parcs départementaux

Antony - Châtenay-Malabry - Le Plessis-Robinson - Clamart

RD 2 - RD 986 : avenue du Général-de-Gaulle (RD 986) à Antony ; avenue de la Division-Leclerc (RD 986) et route du Plessis-Piquet (RD 2) à Châtenay-Malabry ; avenue Paul-Langevin (RD 2) et avenue Claude-Trébignaud au Plessis-Robinson ; rue du Président-Roosevelt (RD 2) et place du Garde à Clamart. Adaptation des réseaux départementaux d'assainissement impactés par la réalisation du tramway 10. Début des travaux en janvier pour une durée prévisionnelle de vingt-quatre mois.

Antony - Châtenay-Malabry - Sceaux

RD 67 : avenue Sully-Prudhomme. Rénovation de l'éclairage public. Les travaux ont débuté en septembre pour une durée prévisionnelle de neuf mois.

Asnières-sur-Seine

> RD 986 : avenue de La Redoute entre les carrefours des Quatre-Routes et la station Asnières-Gennevilliers - Les Courtilles. Travaux d'aménagement du tramway T1. Les travaux de la RATP et du Département ont débuté à l'été 2017 pour une durée prévisionnelle de dix-huit mois.

> RD 909 - RD 15 : place des Bourguignons. Création d'une placette piétonne au droit du groupe scolaire Michelet et réfection des trottoirs, création d'une traversée piétonne sécurisée. Mise aux normes PMR des traversées existantes, des arrêts bus et suppression de la voie de bus. Modification des îlots centraux. Les travaux ont débuté en janvier pour une durée de sept mois.

Asnières-sur-Seine - Bois-Colombes

RD 11 - RD 13 : place Gabriel-Péri entre la rue Paul-Déroulède et la rue Henri-Barbusse. Réaménagement de la place piétonne au droit de la gare SNCF. Réfection des trottoirs et de la voirie. Mise aux normes PMR. Reprise de l'éclairage public et de la SLT. Début des travaux le 12 février pour une durée de dix mois.

Bourg-la-Reine

> Boulevard du Maréchal-Joffre, rue Victor-Hugo, place du Marché : réhabilitation du réseau d'assainissement départemental jusqu'en mars.

> RD920 : avenue du Général-Leclerc, entre la rue de la Bièvre et la place de la Résistance. Requalification de la voie en boulevard urbain, création de contre-allées et d'une piste cyclable, remplacement de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse tricolore. Les travaux ont débuté en août 2017 pour une durée prévisionnelle de douze mois.

Châtenay-Malabry

> RD 986 : avenue de la Division-Leclerc. Réhabilitation du réseau d'assainissement départemental jusqu'en mai.

> Domaine départemental de la Vallée-aux-Loups : réaménagement paysager de la plaine sud de l'Arboretum.

> RD 986 : avenue de la Division-Leclerc. Remplacement de l'ouvrage d'art de la ligne à grande vitesse (LGV) Paris/Normandie. Début des travaux en mars pour une durée prévisionnelle de dix-huit mois.

Châtenay-Malabry - Le Plessis-Robinson

A 86 - RD 986 rue du Général-Eisenhower. Aménagement de l'échangeur Est : création de deux bretelles d'entrée et sortie sur l'A 86 au droit du parc d'affaires de La Boursidière et réaménagement d'un carrefour au croisement entre la RD 986 et l'avenue Galilée. Les travaux ont débuté en janvier 2017 pour une durée prévisionnelle de vingt-quatre mois.

Fontenay-aux-Roses

RD 63 : avenue Jean-Moulin entre la rue Briant et la rue Robert-Marchand. Réaménagement de la voie, création d'une piste cyclable unidirectionnelle, remplacement de l'éclairage public, de la signalisation lumineuse tricolore et des arbres. Les travaux ont débuté en juillet 2017 pour une durée prévisionnelle de onze mois.

Garches - Saint-Cloud

RD 180 : rue de la Porte Jaune au carrefour avec la rue de Buzenval. Réaménagement du carrefour et des espaces verts. Les travaux débutent en octobre 2017 pour une durée de six mois.



RD 1 : aménagement des quais à Levallois et Clichy-la-Garenne.

Tous les renseignements sur www.hauts-de-seine.fr/travaux ou mobilites.cd92@hauts-de-seine.fr

Réunions d'information

Marchés publics des Hauts-de-Seine

Marchés publics

Fourniture et livraison de produits et de matériaux horticoles

Sont concernés les parcs, les jardins, les espaces de nature, les terrains de sport et autres sites. La consultation est décomposée en trois lots : lot 1 pour Fourniture et livraison de produits phytosanitaires, engrais amendements, graines à gazon et prairie ; lot 2 pour Fourniture et livraison de matériaux de protection des plantations, terreaux, lot 3 pour Fourniture et livraison d'auxiliaires, de phéromones et de pièges.

Marché de maîtrise d'œuvre relatif à l'aménagement d'une promenade bleue

Cet aménagement s'étend sur un linéaire d'environ 880 mètres entre le pont d'Asnières et le pont de Clichy et permettra de créer un trait d'union entre le port Bas et le port Van Gogh.

Marché de maîtrise d'œuvre relatif à l'aménagement des berges de Courbevoie

Ce secteur d'étude, en aval du pont de Courbevoie, couvre un linéaire d'environ 550 mètres le long duquel la berge de la Seine est entièrement artificialisée.

RÉUNION D'INFORMATION

La programmation générale des besoins et le calendrier prévisionnel des prochaines consultations du pôle Culture seront présentés lors de la réunion d'information du 15 mars à 15 h à l'hôtel du Département à Nanterre. Inscription obligatoire sur www.hauts-de-seine.fr/reunions-fournisseurs jusqu'au 13 mars 2018 (deux participants maximum par entreprise).

Afin d'être informé régulièrement de nos offres, nous vous recommandons de créer votre compte et de programmer des alertes sur le portail Maximilien (www.maximilien.fr) ou bien de les consulter via le lien suivant : www.hauts-de-seine.fr/commande-publique

Recrutement

Un chargé d'opérations

Au sein du Pôle aménagement et développement du territoire (PADT), vous conduisez les opérations d'investissement routier programmées par le Département depuis la conception jusqu'à la réception, en particulier le projet de réaménagement de la place de la Manufacture (RD 7 / RD 910 / RN 118) en phase opérationnelle et en phase travaux. Vous coordonnez, pilotez et contrôlez les études amont (études techniques pré-opérationnelles, concertation préalable, enquêtes) en lien avec les services internes du PADT et les prestataires extérieurs. Vous concevez, proposez et suivez le programme des opérations (coût, financement, délai).

Profil : vous disposez d'une expérience en infrastructures routières en collectivité (de préférence 3 à 5 ans d'activité professionnelle en maîtrise d'ouvrage publique) ainsi que de connaissances en matière foncière et environnementale, de marchés publics. Vous maîtrisez la gestion de projet et des outils de communication.

Capacité à animer un travail d'équipe et mobiliser les compétences individuelles, animer une réunion de travail, anticiper les difficultés ou les obstacles. Capacité de négociation et de concertation, aisance relationnelle et sens du travail en équipe, dynamisme, aisance rédactionnelle, rigueur et méthode.

Réf : NG.17.614

Un acheteur public

Au sein du service Achats Patrimoine Immobilier et Aménagements Urbains, vous êtes chargé de proposer et mettre en œuvre des stratégies d'achat des secteurs de l'unité « Bâtiment », ainsi que des procédures de passation de contrats de la commande publique (marchés publics, accords-cadres...) visant à l'optimisation économique et juridique des achats. Vous participez, en lien avec les collaborateurs des différents services prescripteurs du Département, à la définition préalable des besoins, à l'élaboration d'un plan stratégique d'achat et au choix des procédures et des leviers contractuels à mettre en œuvre en vue de l'optimisation économique et juridique des contrats. Vous réalisez des actions de benchmarking interne et externe et de sourcing auprès des opérateurs économiques concernés.

Profil : de formation en droit de la commande publique et/ou en achat public, vous bénéficiez d'une expérience confirmée de la fonction achat, dans le secteur public ou privé vous conférant une bonne maîtrise des méthodes et techniques d'achat. Vous avez acquis une bonne culture administrative ainsi que des qualités rédactionnelles et relationnelles. Vous possédez une aptitude au travail transversal.

Réf : OG.18.23

Adressez votre candidature et votre curriculum vitae

par courriel : recrut@hauts-de-seine.fr ou par courrier : Monsieur le Président du Conseil départemental - Hôtel du Département - Pôle Ressources Humaines et Financières - Service Emploi et Compétences
2/16 bd Soufflot - 92015 Nanterre cedex. Indiquez la référence afférente au poste. Vous retrouvez le contenu détaillé de toutes nos offres d'emploi sur www.hauts-de-seine.fr

Le Département s'installe à La Défense



À partir d'avril, à l'occasion du déménagement de l'hôtel du Département à l'HD Arena à La Défense, une première étape sera franchie dans l'amélioration de la gestion relation citoyen (GRC). Avec une nouvelle plateforme téléphonique et une adresse postale unique.

Plus simples à retenir, plus faciles à identifier pour les citoyens, le déploiement de la GRC commencera à compter du 3 avril avec la mise en place d'un CRM - une plateforme informatique qui trace l'ensemble des échanges entre l'administration et les usagers, quel que soit le canal utilisé (mail, courrier, appel téléphonique...). Aussi, le Département se dote d'un nouveau système de téléphonie intelligent, l'UCCX, qui optimisera les transferts et réduira les temps d'attente. Les personnels auront à leur disposition une base de contacts constituée de fiches

citoyens, la liste des sollicitations émises par les usagers et une base de connaissances permettant de donner des renseignements d'ordre général ou sur des prestations départementales. « *La GRC, c'est une ouverture de l'administration au citoyen, c'est l'amélioration de l'efficacité des démarches et c'est enfin une meilleure gestion à terme grâce au CRM qui permet d'avoir une traçabilité des demandes*, explique Paul Subrini, vice-président chargé des nouvelles technologies. *L'idée est de mettre en place une plateforme d'accueil grâce à laquelle les agents pourront apporter, de façon immédiate, des réponses de premier niveau à l'utilisateur, quel que soit le domaine de compétence. Ils seront les têtes de pont de notre collectivité à laquelle ils donneront une image de modernité et d'efficacité* ».

De plus, avec l'installation des services à l'U Arena, nouveau siège du Département, l'accueil « physique » a été optimisé : un système de badge d'accès permettra un meilleur suivi des entrées et des sorties de visiteurs.

Vers une numérisation du courrier

Les courriers papier seront dématérialisés et toutes les demandes seront ainsi numériquement tracées. Mi-avril, la numérisation du courrier entrant concernera un périmètre pilote avec la direction de l'Autonomie du pôle Solidarités, les factures de la direction des

finances et la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Progressivement, la totalité des courriers basculera dans la dématérialisation. La numérisation sera opérée par un prestataire qui mettra à la disposition des services les plus sous format numérique et qui stockera chez lui le flux papier, mis à part les documents soumis à l'archivage légal.

Nouvelle adresse, numéro unique

Le 3 avril, les agents de l'hôtel du Département vont emménager au HD Arena. En plus de cette nouvelle adresse (Hôtel du Département Arena - 57 rue des longues raies - 92000 Nanterre), le **0806 00 00 92** va remplacer le 01 47 29 30 31.

Ce numéro offre un accès simplifié aux usagers au prix d'une communication locale. Le Département aura également une adresse postale unique pour toutes les correspondances :

Conseil département des Hauts-de-Seine - Pôle ou direction ou service destinataire - 92731 Nanterre Cedex.

40 %

environ des appels sont nominatifs : le nouveau serveur vocal permettra de les transmettre automatiquement à l'agent demandé, sans passer par les agents du standard.

50 %

des appels concernent le pôle Solidarités. Le serveur vocal permettra d'orienter directement le citoyen vers un téléopérateur formé à ces questions.

Le Département aux côtés des femmes

La Journée internationale des Droits de la femme le 8 mars dernier a été l'occasion d'un retour sur les actions du conseil départemental en leur faveur.

Le Département accompagne les femmes au sein de structures de terrain comme les centres de Protection maternelle et infantile (PMI) ou encore les Espaces départementaux d'actions sociales (EDAS). Il apporte des aides spécifiques à celles qui deviennent mères et se trouvent en situation difficile, quand elles assument seules leurs responsabilités parentales.

L'insertion sociale

Dans les Hauts-de-Seine, plus de 55 000 parents élèvent seuls leur enfant, et parmi eux une grande majorité de femmes. C'est un public auquel le conseil départemental est particulièrement attentif. Les jeunes mères attendant ou élevant seules leur enfant se voient proposer systématiquement un suivi à domicile, par une sage-femme ou une puéricultrice de PMI. L'accès aux modes de garde, et spécialement aux crèches, est facilité pour toutes les femmes seules qui relèvent des dispositifs d'insertion. Les jeunes mères en détresse peuvent être en outre accueillies avec leur enfant dans l'un des quatre centres maternels du département, qui leur offrent un cadre de vie stable et un accompagnement personnalisé. Pour exemple, à Châtillon, le centre maternel Les Marronniers accueille des femmes enceintes et de jeunes mères en difficulté avec leur enfant de moins de 3 ans. L'établissement, géré directement par le Département, héberge mais aussi propose un accompagnement à la maternité, à la relation mère-enfant, et un suivi concernant le développement de l'enfant. Toutes les aides aux parents, les adresses des EDAS ou les lieux d'accueil en PMI sont disponibles sur www.hauts-de-seine.fr rubrique Solidarités

Lutte contre les violences faites aux femmes

Le Département des Hauts-de-Seine s'est engagé depuis plusieurs années afin de soutenir les femmes victimes de violences. Le programme du même nom soutient ainsi les actions des associations qui interviennent dans ce domaine et s'inscrit dans le cadre du dispositif de veille et de vigilance envers les personnes vulnérables. « Femmes victimes de violences Hauts-de-Seine »

s'adresse aux femmes victimes de toutes sortes de violences : conjugales, agressions sexuelles, viols, violences intrafamiliales, harcèlement sexuel au travail... Le dispositif propose, depuis octobre 2000, un numéro unique d'écoute (01 47 91 48 44), de soutien et de prise en charge rapide et efficace de ces femmes. Il est financé par le conseil départemental, l'État, la région Île-de-France et l'Union européenne, et mis en œuvre par quatre associations : l'Escale à Gennevilliers, l'Association femmes en difficulté (Afed) et l'Association d'aide aux victimes d'infractions pénales (Adavip 92) à Nanterre, et enfin l'association SOS Femmes alternatives - Centre Flora-Tristan à Châtillon.

Cinq écoles pour s'instruire

L'Institut des Hauts-de-Seine, association soutenue par le conseil départemental, a créé en 2008 la première « École française des femmes » à Châtenay-Malabry. Ce projet solidaire propose un enseignement général aux femmes désireuses d'améliorer leur cursus personnel, de les accompagner vers un retour à l'emploi ou vers une requalification professionnelle. Quatre nouvelles écoles ont ouvert : une à Gennevilliers en 2012, une à Fontenay-aux-Roses en 2015, une à Antony en 2017 et la dernière à Clichy fin 2017. Lieu d'échange et de savoir, ces écoles s'adressent à toutes les femmes du Département des Hauts-de-Seine, de tous âges, de toutes conditions sociales et culturelles. Les écoles françaises des femmes réunissent majoritairement les femmes en recherche d'emploi, des bénéficiaires du RSA, des femmes migrantes, des femmes isolées ou en situation de précarité.

Tous les ans, 350 femmes s'inscrivent au sein d'une de ces 5 écoles, 85 diplômes d'enseignement de la langue française ont été obtenus par les femmes depuis la création de la première école. 25 professeurs dispensent 1 800 heures de cours par an et 24 ateliers ont été créés. Les frais d'inscription s'élèvent à 15 euros par an. En 2017, le Département a accordé une aide de 51 000 € à l'Institut des Hauts-de-Seine dont l'objectif est de faciliter l'insertion socio-professionnelle des femmes.





L'île de Monsieur a déjà dix ans

À l'occasion des dix ans du parc nautique de l'île de Monsieur, une exposition photo retrace les grands événements du lieu. À voir jusqu'au 1^{er} septembre.

Cette ancienne friche industrielle est devenue un parc de 7,5 hectares, accessible à tous et dédié aux sports nautiques : canoë, kayak, voile, canotage, aviron... En plus des équipements nautiques, l'île de Monsieur offre des espaces destinés au beach-volley, mais aussi aux sports familiaux et de loisirs (badminton, ballon, jogging, etc.). Vacan'Sports et Nautique Hauts-de-Seine réunissent chaque année plusieurs milliers de jeunes Alto-Séquanais. Le 10 mars, l'île de Monsieur a changé de nom, devenant la **base nautique départementale François-Kosciusko-Morizet**, rendant ainsi hommage à l'ancien maire de Sèvres. Une exposition de dix photographies est présentée jusqu'au 1^{er} septembre. En 2021, un centre aquatique de cinq mille mètres carrés sera inauguré sur la base nautique. Il combinera un bassin intérieur et extérieur, des jeux aqua-ludiques et des solariums, mais aussi un centre de soins et de remise en forme et un restaurant.

Le nouveau Albert-Kahn expliqué

Jusque fin mars, le Département poursuit les visites « Prélude d'un nouveau musée » à Boulogne-Billancourt, uniquement sur réservation pour des raisons de sécurité.

À travers cette nouvelle expérience, le visiteur aura une occasion exceptionnelle de découvrir les coulisses du projet du futur musée Albert-Kahn. Le parcours s'appuie sur une série d'images présentées en bouquet répartie sur le site : les autochromes du jardin, les photographies sur l'histoire du site et vues des bâtiments du nouveau musée, la découverte du personnage d'Albert Kahn, la richesse des collections et le programme de rénovation. La visite présente le projet et le futur parcours du musée autour de sept points d'arrêt (rue des Abondances, le jardin français, le jardin japonais contemporain, la lisière du verger-roseraie, l'espace de la salle dite des plaques, la forêt dorée et la forêt vosgienne, le jardin anglais).

Plus d'informations sur renovation.albert-kahn.hauts-de-seine.fr

Les Yvelines et les Hauts-de-Seine au salon de l'immobilier

Du 13 au 16 mars à Cannes, les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines invitent les entreprises et les investisseurs au **Marché International des Professionnels de l'Immobilier sur le stand commun des Départements de « l'Ouest francilien »**.

Le plus grand marché international des professionnels de l'immobilier réunit les acteurs les plus influents de tous les secteurs de l'immobilier (bureaux, résidentiel, commerces, santé, sport, logistique, industriel, etc.), pour quatre jours de conférences et de networking. Les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines proposent une offre de services de proximité et d'innovation à travers les grands investissements et les grands projets d'équipement. Pour les Hauts-de-Seine : Paris La Défense, la Vallée de la culture des Hauts-de-Seine et le port de Gennevilliers.

Pour les Yvelines : le Cluster des mobilités innovantes de Versailles-Satory, le Campus et le collège innovant. Une maquette numérique 3D de l'Ouest francilien présentera les atouts et points d'intérêt du territoire (dont les six sites hôtes des JO 2024) par thématiques ainsi que onze sites emblématiques modélisés en 3D. Du 13 au 16 mars au Palais des Festivals à Cannes - Stand C12 - Pavillon Grand Paris Région.

Plus d'informations sur www.mipim.com et www.ouestfrancilien.com



Éducation : l'e-brochure est disponible

Retrouvez l'ensemble des actions pédagogiques à destination des enseignants et des acteurs éducatifs proposées dans les collèges publics et privés sous contrat des Hauts-de-Seine.

Ateliers pédagogiques, dispositifs PREMIS, projets SIEL, classes relais, médiation éducative... : de nombreux dispositifs sont mis en place afin d'accompagner les différents besoins des collégiens.

Les demandes d'inscription doivent être retournées dans les délais impartis avec les fiches et les pièces justificatives.

Toutes les modalités d'inscription sont précisées sur : www.hauts-de-seine.fr rubrique Éducation et jeunesse

jeux de données de la ville de Suresnes viennent d'être publiés sur la plateforme Open Data du Département. Ils concernent notamment les équipements sportifs, l'environnement, l'urbanisme, l'accessibilité du patrimoine, les emplacements des conteneurs à verre et à vêtements ou encore les prénoms inscrits au registre d'état civil de la ville. Depuis son lancement en 2013, l'Open Data Hauts-de-Seine totalise plus de 89 000 visiteurs pour 365 000 pages consultées.

Une offre scolaire internationale à l'ouest de Paris

Les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines sont prêts à soutenir le Gouvernement dans le développement de nouveaux établissements.

Afin de renforcer l'attractivité de la place financière de Paris après le Brexit, notamment à l'Ouest parisien autour du quartier d'affaires de La Défense, Patrick Devedjian et Pierre Bédier ont écrit au Premier Ministre pour lui faire part de leur engagement à assurer la maîtrise d'ouvrage et le pré-financement de la construction de trois ou quatre établissements internationaux sur leurs territoires. Avec pour objectif d'en assurer la mise en service dans un délai de trois ans.

Les deux collectivités disposent d'une expérience significative dans la maîtrise d'ouvrage d'établissements scolaires importants et accueillant des sections internationales. Ils sont donc tout à fait légitimes pour accompagner le plan présenté par le Premier Ministre en juillet dernier. Pour rappel, le Département des Hauts-de-Seine a intégralement réhabilité le collège de Sèvres en 2014, offrant ainsi un cadre de très grande qualité aux 1 000 collégiens. En 2017, il a également ouvert des sections internationales dans cinq collèges de Courbevoie mettant à leur disposition des outils numériques innovants au service d'une pédagogie éducative, multiculturelle et internationale.

Ces établissements pourraient s'inspirer du modèle du lycée franco-allemand (LFA) de Buc dans les Yvelines et permettraient d'accueillir entre 3 000 et 4 000 élèves dans un cursus allant de l'école primaire à la fin du secondaire.

Afin d'en accélérer la livraison, les présidents des deux Départements s'engagent à préfinancer la part de l'investissement régional et communal, comme le Département des Yvelines l'a fait pour accélérer la rénovation et l'extension du lycée international de Saint-Germain-en-Laye et du LFA de Buc, actuellement en cours. La livraison de ces deux établissements est prévue en 2019.

Les deux collectivités proposent ainsi une réponse ambitieuse à l'urgence de développer l'offre linguistique et les équipements, pour offrir à l'Ouest parisien des parcours scolaires spécifiques aux familles étrangères en mobilité et française impatriées.



COMMUNIQUÉ

Pacte de confiance État - collectivités territoriales

La réponse de Patrick Devedjian.

Par ce contrat, pris en application de la loi de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022, l'État, après avoir réduit de près des deux tiers la dotation globale de fonctionnement versée au Département (entre 2013 et 2017) et après avoir transféré la moitié de la dynamique de la fiscalité économique à la Région (depuis du 1^{er} janvier 2017) entend désormais contraindre les marges de manœuvre budgétaire du Département tant du point de vue de ses dépenses de fonctionnement que du financement de ses investissements, sous contrainte de pénalités financières en cas de dépassement d'objectifs fixés de manière unilatérale.

Patrick Devedjian a rappelé au préfet des Hauts-de-Seine, représentant du gouvernement, que le Département est de longue date soucieux de la bonne gestion des deniers publics et que la qualité de sa gestion budgétaire et financière a été soulignée tant par la Chambre régionale des comptes que par l'agence de notation Standard & Poor's. Telle n'est malheureusement pas la situation du budget de l'État. Or, sans attendre d'injonction de l'État, le Département a su faire face à la réduction de ses dotations et à la limitation de ses recettes issues de la fiscalité économique, tout en assurant le financement des dépenses de solidarité qui lui ont été transférées par l'État et dont l'évolution est étroitement liée, ne serait-ce que pour le financement du RSA, à la qualité de la politique économique menée par le gouvernement.

Dans ce contexte, l'État a même demandé au Département de financer des investissements ne relevant pas de son champ de compétences. Aussi semble-t-il aujourd'hui paradoxal de vouloir imposer aux collectivités territoriales, telles que le Département, un contrat que l'État ose qualifier de « confiance », alors qu'il viole, d'une part, l'esprit et la lettre de l'article 72-2 de la Constitution, et qu'il entend régir, jusqu'en 2022, le fonctionnement d'une collectivité que les services de l'État annoncent vouloir supprimer avant cette date.

La Lettre bleue est publiée par la direction de la communication du Département des Hauts-de-Seine.

Directeur de la publication : Muriel Hoyaux

Rédaction : Virginie Rapin, Laurence De Schuytter

Maquette : Frédéric de Tarlé

Crédits photos : CD92 / Jean-Luc Dolmaire, Olivier Ravoire, D.R., Getty/Thinkstock, CD92/Isabelle Sahakian

www.hauts-de-seine.fr

Dépôt légal : juillet 2008 - ISSN : 2430-7009

Imprimé sur papier recyclé

EXPOS

PROMENADES

SORTIES

FAMILLE

CONCERTS

NOUVEAU!

Le Guide
Vallée-Culture
hauts-de-seine

Gratuit

Disponible dans les parcs et lieux culturels
du Département

